

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITE DE SAINT-AIME-DU-LAC-DES-ILES
ASSEMBLEE RÉGULIÈRE DU 9 JUIN 2015**

Procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles, tenue le 9 juin 2015 à 19h30, à la salle de l'hôtel de Ville, 871, Chemin Diotte, Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles.

Sont présents : M. Robert Asselin, M. Gaston Valiquette , M. Yannick Legault, M. André Cyr, Mme Mélanie Lampron et M. André Benoit tous formant quorum sous la présidence du maire M. Pierre-Paul Goyette.

Absent : M. André Cyr

Est aussi présente : La directrice générale, Mme Gisèle Lépine Pilotte

1985-15-06-01 CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA SÉANCE

Madame la conseillère Mélanie Lampron propose, appuyé par Monsieur le conseiller Yannick Legault de procéder à la constatation de la régularité de la séance.

ADOPTÉE

1986-15-065-02 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur le conseiller André Benoit propose, appuyé par Monsieur le conseiller Gaston Valiquette d'approuver l'ordre du jour suivant, à savoir :

MOMENT DE RÉFLEXION

- 1- Ouverture de l'assemblée.
- 2- Approbation de l'ordre du jour.
- 3- Période de questions portant uniquement sur l'ordre du jour présenté.
4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 12 mai 2015.

5.0- TRÉSORERIE :

- 5.1- Liste des comptes à payer au 31 mai 2015.
- 5.2- Liste des chèques et paiements ACCESD du 1^{er} au 31 mai 2015 à être entérinés.
- 5.3- MRCAL- Fondation pour l'environnement-Projet Lac Gaucher 2014- Réclamation 377.33\$
- 5.4- MRCAL- Contribution Cour municipale- 429.00\$

6.0- ADMINISTRATION GÉNÉRALE :

- 6.1- FQM- Autorisation inscription 2 formations pour les élus
- 6.2- TACAL- Rapport annuel 2014 et nomination au c.a.
- 6.3- Municipalité Notre-Dame-du-Laus – Résolution de non-participation aux études de fusions municipales
- 6.4- Municipalité de Ferme-Neuve- Invitations aux élus pour une soirée d'information sur les regroupements municipaux- 11 juin 2015 à 19h00
- 6.5- Politique PFM et MADA- Suivi du dossier

7.0- TRAVAUX PUBLICS :

- 7.1- A- Chemin de la Presqu'île- Résolution autoriser les travaux
- 7.1-B- Chemin de la Presqu'île- Résolution autoriser demandes de soumissions de gré à gré et ou sur invitation pour décroissement et soumission pour excavation et fourniture matériaux granulaires
- 7.1- C- Chemin de la Presqu'île- Résolution pour appel d'offres publiques sur Sé@o pour fourniture et pose de bitume B-10 /5828
- 7.2-A MTQ-PAERRL- résolution compensation 2014
- 7.2- B- MTQ-PAERRL- Confirmation subvention 241 867.00\$
- 7.3- Érablières Lachaine– Résolution autoriser maire et directrice générale à signer pour servitude contrat notarié
- 7.4- Formation Gestion sels de voirie- Autorisation inscription pour inspecteur municipal
- 7.5- Ponceau Pearson- Suivi du dossier

- 7.6- Chemin du Village- Acceptation limite de vitesse à 70 km/heure
- 7.7- Municipalité Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles- Nouvelles signalisations pour certains secteurs.
- 7.8- Carrière et sablière- Autorisation pour test de sol.
- 7.9- Pont du Village- Reprise des travaux semaine 15 juin 2015.

08- LOISIRS ET CULTURE :

- 8.1- Projet patinoire et jeux d'eau- - Autorisation demande de soumissions sur invitation
- 8.2- Projet patinoire et jeux d'eau- Autorisation test de sol pour implantation nouvelle patinoire
- 8.3- Journal Le Courant- Cahier « En route pour les vacances » 200.00\$
- 8.4- Fête nationale Saint-Jean-Baptiste- 24 juin Horaire de 13h00 à Minuit
- 8.5- Ville de Mont-Laurier- Renouvellement Entente Supra-locaux –Autorisation signatures Maire et dg
- 8.6- Municipalité de Ferme-Neuve- Renouvellement Entente Supra-locaux –Autorisation signatures Maire et dg
- 8.7- Journées de la Culture- 25,26 et 27 septembre 2015
- 8.8- Camp de jour Été 2015- Autorisation acquisition de matériel pour 400.00\$ et chandails pour moniteurs
- 8.9- Terrain de balle- Autorisation aménagement d'un terrain de soccer

9.0- URBANISME ET ENVIRONNEMENT :

- 9.1- Inspecteur en urbanisme_ Horaire
- 9.2- Agence régionale de mise en valeur des forêts privées
- 9.3- MRCAL- Offre de service-Intégration des modalités du RPEP aux règlements d'urbanisme
- 9.4- COBALI- Assemblée annuelle – 11 juin 2015

10- RÉGIES- COMITÉS ET CORRESPONDANCES :

- 10.1- RIDL- informations diverses

11- Période de questions

12- Levée de l'assemblée

ADOPTÉE

1987-15-06-4 ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU 12 MAI 2015

Chaque membre du conseil ayant reçu copie du procès-verbal, la secrétaire-trésorière adjointe est dispensée d'en faire lecture.

Monsieur le conseiller Gaston Valiquette propose, appuyé par Monsieur le conseiller André Benoit d'approuver le procès-verbal de l'assemblée régulière du 12 mai 2015 du conseil de la Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles.

ADOPTÉE

1988-15-06-5.1 APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES AU 31 MAI 2015 À PAYER PRÉSENTÉE AUX MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur le conseiller Robert Asselin propose, appuyé par Monsieur le conseiller Yannick Legault d'approuver la liste des comptes ci-dessous énumérés et d'autoriser la secrétaire-trésorière adjointe de la municipalité d'effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit ;

ADMINISTRATION

Gisèle Lépine Pilotte	43,20 \$
Pierrette Léonard	167,25 \$
Dépanneur lac des iles	41,48 \$
Papeterie htes rivieres	206,37 \$
Roger Rancourt	145,81 \$
MRC Antoine-Labelle	286,67 \$
Ministre des Finances	224,20 \$
Dir. Ressources financières	127,00 \$
Ressources naturelles Québec	12,00 \$
VISA	65,39 \$

1 319,37 \$

CENTRE COMMUNAUTAIRE

Gesticonstr GL	6 898,50 \$	
Rona	4 973,04 \$	
Rona	(4,62) \$	
Le Poseur R.B. Inc	1 006,03 \$	
Tapis Gagnon DR Inc	338,36 \$	
Guy Lafleur Électricien	6 253,78 \$	
Services Sanitaires J.L.R. Cloutier	379,41 \$	
Métal Gosselin	13,74 \$	
Espace JLP Bélanger	212,70 \$	
RIDL	199,20 \$	
Lavage de Vitres Nord-Laurentides	609,37 \$	
Dépanneur Lac-des-Iles	36,77 \$	
Serres Come Richer	345,19 \$	
		21 261,47 \$

VOIRIE (courant)

Sylvain Grenier	279,76 \$	
Apsam	45,00 \$	
Dépanneur Lac-des-Iles	452,23 \$	
Carrefour Industriel	27,98 \$	
Atelier d'Usinage Mt-Laurier	482,69 \$	
Rona	420,58 \$	
Pièces d'Auto Léon	806,63 \$	
Pièces d'Auto Léon	(7,98) \$	
Centre du Camion	215,33 \$	
Métal Gosselin	38,72 \$	
DP Centre Industriel	106,85 \$	
Gaston Gougeon Excavation	1 782,11 \$	
Produits Pétroliers des Draveurs	1 314,82 \$	
Béton Brisebois	275,94 \$	
RIDL	232,20 \$	
V. Meilleur & Frères	552,25 \$	
		7 025,11 \$

CAMIONS DÉNEIGEMENT

Tech. CD Ware	68,99 \$	
		68,99 \$

GARAGE

Carrefour Industriel	136,44 \$	
		136,44 \$

LAC GAUCHER

Alex Néon	120,72 \$	
		120,72 \$

LOISIRS

Rona	229,19 \$	
Pièces d'Auto Léon Grenier	141,66 \$	
Pièces d'Auto Léon Grenier	(141,66) \$	
Visa	78,50 \$	
		307,69 \$

Camp de Jour

Josée Collard	74,17 \$	
		74,17 \$

GAZON

Dépanneur Lac-des-Iles	29,55 \$	
Location Mont-Laurier	204,94 \$	
		234,49 \$

AQUEDUC

Serv Env. Lussier	1 419,94 \$	
		1 419,94 \$

BIBLIO

Papeterie des H-Rivières	843,36 \$	
Papeterie des H-Rivières	(164,54) \$	
Josée Collard	42,90 \$	
JNS Climatisation Inc	988,79 \$	
		1 710,51 \$

TOTAL DES COMPTES À PAYER : 33 678,90 \$

Je, soussignée, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites dans la précédente résolution.

Gisèle Lépine Pilotte

ADOPTÉE

1989-15-06-5.2 APPROBATION DE LA LISTE DES CHÈQUES ET PAIEMENTS ACCÈS D À ÊTRE ENTÉRINÉS PRÉSENTÉE AUX MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur le conseiller Gaston Valiquette propose, appuyé Monsieur le conseiller Robert Asselin d'approuver la liste des chèques et paiements ACCÈS D à être entérinés au 31 mai 2015

Salaire employés	04-05-15	9467 À 9475	3 545,61 \$
Josée Boisclair	" "	9476	875,50 \$
Conseil	" "	9477 À 9483	3 891,91 \$
			3 358,90
Salaire employés	11-05-15	9484 À 9492	\$
Hydro Québec	" "	9493 <i>Accès D</i>	529,52 \$
Nathalie Sigouin - Infra-Conseils	" "	9494	515,66 \$
Agence des Douanes & Revenu Canada	" "	9495 <i>Accès D</i>	2 358,50 \$
Ministère du Revenu du Québec	" "	9496 <i>Accès D</i>	5 743,72 \$
Ministère du Revenu du Québec	" "	9497 <i>Accès D</i>	661,40 \$
Synd. Des Travailleurs (euses) Lièvre Sud	" "	9498	320,07 \$
<u>Listes des comptes à payer MAI 2015</u>	13-05-15	9499 À 9524	11 438,33 \$
Visa	" "	9525 <i>Accès D</i>	303,95 \$
		9519 <i>ANNULÉ</i>	

Fondation Centre Hospitalier Mont-Laurier	14-05-15	9526		250,00 \$
Banque Nationale du Canada	19-05-15	9527		622,74 \$
Salaire employés	" "	9528 À 9535		3 187,09 \$
Claude Meilleur	" "	9536		1 638,00 \$
Bell Mobilité Pagette	" "	9537	Accès D	40,23 \$
Salaire employés	25-05-15	9538 À 9546		3 936,99 \$
Télébec	" "	9547	Accès D	625,54 \$
Ministère des Finances	26-05-15	9548		27,75 \$
Ministère des Finances	" "	9549		86,00 \$

TOTAL DES CHÈQUES ET PAIEMENTS PAR ACCÈSD À ENTÉRINER	43 957,41 \$
--	---------------------

Je, soussignée, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites dans la précédente résolution.

Gisèle Lépine Pilotte

ADOPTÉE

1990-15-06-5.3 MRCAL- FONDATION POUR L'ENVIRONNEMENT-PROJET LAC GAUCHER 2014- RECLAMATION 377.33\$

Madame la conseillère Mélanie Lampron propose, appuyé par Monsieur le conseiller Gaston Valiquette que la directrice générale soit autorisée à émettre un chèque au montant de 377.33\$ à la Fondation pour l'Environnement de la MRC d'Antoine-Labelle représentant une somme de trop perçu sur le Projet Amélioration du refuge en centre d'apprentissage du Lac Gaucher.

ADOPTÉE

1991-15-06-5.4 MRCAL- CONTRIBUTION COUR MUNICIPALE- 429.00\$

Monsieur le conseiller Robert Asselin propose, appuyé par Monsieur le conseiller André Benoit que la directrice générale soit autorisée à payer un montant de 429.00\$ représentant la contribution de la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles à la cour municipale pour l'année 2015.

ADOPTÉE

1992-15-06-6.1 FQM- AUTORISATION INSCRIPTION 2 FORMATIONS POUR LES ELUS

Madame la conseillère Mélanie Lampron propose, appuyé par Monsieur le conseiller Gaston Valiquette que la directrice générale soit autorisée à procéder à l'inscription du conseiller M. Yannick Legault à la formation intitulée « Agir en tant qu'élu pour le développement de sa communauté » donnée à St-Ignace de Loyola le 16 octobre 2015 au coût de 265.00\$ plus taxes et à la formation intitulée « Gestion financière municipale » donnée à Saint-Roch-de-l' Achigan le 17 octobre 2015 au cout de 265.00\$ plus taxes et que les frais inhérents de déplacement sont défrayés par la municipalité.

ADOPTÉE

1993-15-06-7.1- A- CHEMIN DE LA PRESQU'ILE- RESOLUTION AUTORISER LES TRAVAUX

Monsieur le conseiller Gaston Valiquette propose, appuyé Monsieur le conseiller André Benoit que le conseil de la municipalité de Saint-Aimé du-Lac-des-Iles décrète des travaux à être exécutés sur le chemin de la Presqu'île pour un montant de 224 160.00\$ dont le financement est assuré en partie par le budget 2015, par des subventions provinciales et par le surplus non affecté de la municipalité de Saint-Aimé du La-cés-Iles

ADOPTÉE

1994-15-06-7.1-B CHEMIN DE LA PRESQU'ILE- RESOLUTION AUTORISER DEMANDES DE SOUMISSIONS DE GRE A GRE ET OU SUR INVITATION POUR DECLOISONNEMENT ET SOUMISSION POUR EXCAVATION ET FOURNITURE MATERIAUX GRANULAIRES

ATTENDU QUE le conseil de la municipalité de Saint-Aimé du-Lac-des-Iles a décrété par sa résolution portant le numéro 1993-15-06-7.1-A des travaux à être exécutés sur le chemin de la Presqu'île ;

Monsieur le conseiller Yannick Legault propose, appuyé Madame la conseillère Mélanie Lampron que le conseil autorise la directrice générale à demander des soumissions de gré à gré et ou sur invitation selon la conformité requise par le code municipal du Québec pour des travaux ou matériel à être demandés pour les travaux sur le chemin de la Presqu'île.

ADOPTÉE

1995-15-06-7.1-C CHEMIN DE LA PRESQU'ILE- RESOLUTION AUTORISATION POUR APPEL D'OFFRES PUBLIQUES SUR SE@O POUR FOURNITURE ET POSE DE BITUME EB-10 /5828

ATTENDU QUE le conseil de la municipalité de Saint-Aimé du-Lac-des-Iles a décrété par sa résolution portant le numéro 1993-15-06-7.1-A des travaux à être exécutés sur le chemin de la Presqu'île ;

Monsieur le conseiller Robert Asselin propose, appuyé Monsieur le conseiller Yannick Legault que le conseil autorise la directrice générale à demander des soumissions par appel d'offres publiques sur le Site électronique sé@o pour la fourniture et la pose de bitume pour les travaux sur le chemin de la Presqu'île

ADOPTÉE

1096-14-06-7.2-A MTQ- PROGRAMME D'AIDE A L'ENTRETIEN DES CHEMINS- RESOLUTION COMPENSATION 2014

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 241 867\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2014.

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité;

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée de l'annexe A identifiant les interventions réalisées par la municipalité sur les routes susmentionnées;

ATTENDU QU'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété.

POUR CES MOTIFS, sur une proposition de Monsieur le conseiller Gaston Valiquette, appuyé par Monsieur le conseiller André Benoit, il est unanimement résolu et adopté que la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles, informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

ADOPTÉE

ITEM 15-06-7.2-B MTQ-PAERRL- CONFIRMATION SUBVENTION 241 867.00\$

La directrice générale informe les membres du conseil de la réception d'une lettre du Ministre des Transports du Québec monsieur Robert Poëti confirmant l'attribution d'une subvention au montant de 241 867.00 pour l'entretien du réseau routier local pour l'année 2015.

1997-15-06-7.3 ÉRABLIÈRES LACHAINE- RÉSOLUTION AUTORISER MAIRE ET DIRECTRICE GÉNÉRALE À SIGNER POUR SERVITUDE PAR CONTRAT NOTARIÉ

Attendu la demande présentée par la cie 1628-7302 Québec inc. représentée par Mme Céline Léonard pour que la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles lui concède une servitude réelle et perpétuelle de passage d'aqueduc, le tout tel que décrit au projet de contrat établi par Me Nathalie Paquette notaire;

Madame la conseillère Mélanie Lampron propose, appuyé par Monsieur le conseiller Robert Asselin, d'autoriser le maire Monsieur Pierre-Paul Goyette et la directrice générale Madame Gisèle Lépine Pilotte, à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles, ledit contrat et ce, sans frais pour la municipalité.

ADOPTÉE

1998-15-06-7.4 FORMATION GESTION SELS DE VOIRIE- AUTORISATION INSCRIPTION POUR INSPECTEUR MUNICIPAL

Monsieur le conseiller Gaston Valiquette propose, appuyé par Monsieur le conseiller André Benoit, que la directrice générale soit autorisée à procéder à l'inscription de M. Sylvain Grenier à la formation intitulée « Gestion des sels de voirie» donnée à Labelle le 16 juin 2015 que les frais inhérents de déplacement sont défrayés par la municipalité.

ADOPTÉE

1999-15-06-7.5 PONCEAU PEARSON- SUIVI DU DOSSIER

Monsieur le conseiller Robert Asselin propose, appuyé Monsieur le conseiller Gaston Valiquette que le conseil autorise la directrice générale à faire le transfert budgétaire suivant ;
Budget 2015 réservé : Projet construction de rampe de mise à l'eau Rivière des Iles : 4 000.00\$ à
Budget 2015 : Projet construction remplacement de ponceaux au Ruisseaux Pearson. : 4 000.00\$

ADOPTÉE

2000-15-06-7.6 MTQ-CHEMIN DU VILLAGE- ACCEPTATION LIMITE DE VITESSE A 70 KM/HEURE

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles a accepté par la résolution #1659-14-03-7.4 **MTQ- DÉNEIGEMENT RÉGIE INTERNE- ÉCOROUTE – RÉSOLUTION PROJET PILOTE** la demande du Ministère des Transports du Québec de mettre en place un projet pilote sur le chemin du Village d'une écoroute ;

ATTENDU QUE lors de cette entente il avait été retenu que la municipalité présenterait au ministère une résolution demandant de modifier la limite de vitesse permise de 80km/h à l'entrée du chemin du Village/ intersection route 309 à Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles pour une limite de 50km/h afin de pourvoir à la sécurité routière de la mise en application d'une écoroute d'hiver et d'y uniformiser la limite de vitesse déjà installée sur une des section du chemin du Village

ATTENDU QUE cette demande a été faite par la résolution 1660-14-03-7.5 MTQ- CHEMIN DU VILLAGE- DEMANDE DE RÉDUCTION DE VITESSE – SECTION 80KM/HRE À 50KM/HRE

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles a reçu une lettre annonçant la modification de la vitesse affichée de 80km/h à 70km/h sur 850 mètres de l'intersection de la route 309 jusqu'à la zone de 50km/h du chemin du Village ;

EN CONSÉQUENCE, sur une proposition de Monsieur le conseiller André Benoit, appuyé par Monsieur le conseiller Robert Asselin, il est unanimement résolu et adopté que la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles de demander, tel que convenu à la réunion de février 2014, au Ministère des Transports de revoir sa décision et de modifier la vitesse à 50km/m.

ADOPTÉE

2001-15-06-7.8 CARRIERE ET SABLIERE- AUTORISATION POUR TESTS DE SOL

Monsieur le conseiller Gaston Valiquette propose, appuyé par Madame la conseillère Mélanie Lampron, que la directrice générale soit autorisée à faire procéder à des tests de sols sur le lot désigné rang 09 Canton Bouthillier afin de déterminer si la nappe phréatique est à distance adéquate versus la couche de sable à être prélevée.

ADOPTÉE

La séance est ajournée par le maire, M. Pierre-Paul Goyette. Il est 20:10 heures.

La séance est réouverte par le maire, M. Pierre-Paul Goyette. Il est 20:20 heures.

2002-15-06-8.1 PROJET PATINOIRE ET JEUX D'EAU- - AUTORISATION DEMANDE DE SOUMISSIONS SUR INVITATION

ATTENDU QUE le conseil de la municipalité de Saint-Aimé du-Lac-des-Iles veut remplacer la patinoire existante devenue désuète avec le temps ;

Monsieur le conseiller Robert Asselin propose, appuyé par Madame la conseillère Mélanie Lampron, que la directrice générale soit autorisée à demander des soumissions sur invitation à des fournisseurs potentiels pour la fourniture et la mise en place « clé en main » d'une patinoire en matériel de matières style PVC.

ADOPTÉE

2003-15-06-8.2 PROJET PATINOIRE ET JEUX D'EAU- AUTORISATION TEST DE SOL POUR IMPLANTATION D'UNE NOUVELLE PATINOIRE

Monsieur le conseiller Gaston Valiquette propose, appuyé par Madame la conseillère Mélanie Lampron, que la directrice générale soit autorisée à faire procéder à des tests de sols par un laboratoire spécialisée afin de déterminer à quel niveau l'infrastructure doit être travaillée afin d'y installer la nouvelle patinoire.

ADOPTÉE

2004-1516-8.3 JOURNAL LE COURANT- CAHIER « EN ROUTE POUR LES VACANCES » 200.00\$

Monsieur le conseiller Gaston Valiquette propose, appuyé par Monsieur le conseiller André Benoit, que la directrice générale soit autorisée à souscrire pour la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles à l'offre de service du Journal le Courant pour un cahier spécial intitulée La Route des Vacances au montant de 200.00\$ plus taxes

ADOPTÉE

2005-15-06-8.5 VILLE DE MONT-LAURIER- RENOUELEMENT ENTENTE SUPRA-LOCAUX –AUTORISATION SIGNATURES MAIRE ET DG

Monsieur le conseiller Gaston Valiquette propose, appuyé par Monsieur le conseiller André Benoit, que le maire et ou pro-maire et la directrice générale et ou la secrétaire-trésorière adjointe soient autorisés à signer pour et au nom de la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles le renouvellement de l'entente intermunicipale sur les équipements et activité (Muni-Spec) à caractère supralocal à intervenir avec la ville de Mont-Laurier.

ADOPTÉE

2006-15-06-8.6 MUNICIPALITE DE FERME-NEUVE- RENOUELEMENT ENTENTE SUPRA-LOCAUX –AUTORISATION SIGNATURES MAIRE ET DG

Monsieur le conseiller Yannick Legault propose, appuyé par Monsieur le conseiller Robert Asselin, que le maire et ou pro-maire et la directrice générale et ou la secrétaire-trésorière adjointe soient autorisés à signer pour et au nom de la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles le renouvellement de l'entente intermunicipale sur les équipements) à caractère supralocal à intervenir avec la municipalité de Ferme-Neuve.

ADOPTÉE

2007-15-06-8.8 CAMP DE JOUR ÉTÉ 2015- AUTORISATION ACQUISITION DE MATERIEL POUR 400.00\$ ET CHANDAILS POUR MONITEURS

Monsieur le conseiller Robert Asselin propose, appuyé par Monsieur le conseiller Yannick Legault, que la directrice générale soit autorisée à procéder à l'acquisition de matériel pour le camp de jour pour un montant de 400.00\$ ainsi que l'acquisition de chandails permettant l'identification des moniteurs au camp de jour

ADOPTÉE

2008-15-06-8.9 TERRAIN DE BALLE- AUTORISATION AMENAGEMENT D'UN TERRAIN DE SOCCER

Madame la conseillère Mélanie Lampron appuyé par Monsieur le conseiller Robert Asselin, que la directrice générale soit autorisée à faire procéder à l'ensemencement d'une parcelle du terrain de balle afin d'en faire un terrain de soccer pour les enfants.

ADOPTÉE

2009-15-9.2 AGENCE REGIONALE DE MISE EN VALEUR DES FORETS PRIVEES DES LAURENTIDES- ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

Monsieur le conseiller André Benoit propose, appuyé par Monsieur le conseiller Gaston Valiquette que le conseil de la Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles donne mandat au conseiller M. André Cyr pour représenter la Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles à l'assemblée générale annuelle de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées des Laurentides et que si nécessaire, Madame la conseillère Mélanie Lampron, soit mandatée à titre de substitut

ADOPTÉE

2010-15-06-9.3 MRCAL- OFFRE DE SERVICE-INTEGRATION DES MODALITES DU RPEP AUX REGLEMENTS D'URBANISME

Monsieur le conseiller André Benoit propose, appuyé par Madame la conseillère Mélanie Lampron que le conseil de la Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles donne mandat au Service d'aménagement du territoire de la MRC d'Antoine-Labelle pour procéder à l'intégration des modalités du RPEP

ADOPTÉE

2011-15-06-12 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le conseiller Gaston Valiquette propose, appuyé Monsieur le conseiller Robert Asselin la levée de l'assemblée régulière du 9 juin 2015.

ADOPTÉE

**Pierre-Paul Goyette
Maire**

**Gisèle Lépine Pilotte
Directrice générale**

Je, Pierre-Paul Goyette, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

Pierre-Paul Goyette, Maire